

28 mars 2025 - Université de Neuchâtel

Protection de l'air et lutte contre les changements climatiques : enjeux, cadre légal et mise en œuvre

Bien que la qualité de l'air se soit améliorée ces dernières années, la pollution due aux poussières fines, à l'ozone, aux oxydes d'azote et à l'ammoniac demeure encore trop élevée. Les polluants atmosphériques ont des effets négatifs sur la santé humaine, les écosystèmes, les bâtiments, les matériaux et le climat. Dans ce contexte, la législation relative à la protection de l'environnement prévoit d'importantes mesures visant à améliorer la qualité de l'air par une limitation des rejets de polluants dans l'atmosphère.

Au-delà des mesures juridiques spécifiquement destinées à protéger la qualité de l'air et à limiter le réchauffement planétaire, l'adaptation aux changements climatiques s'impose dans différents secteurs, notamment dans le domaine sanitaire.

De quoi s'agit-il ?

Les pollutions atmosphériques et les changements climatiques sont intrinsèquement liés, ce qui rend nécessaire un traitement conjoint de ces deux thématiques.

De nombreuses installations ont un impact sur la qualité de l'air et doivent se conformer à des normes visant à limiter les rejets polluants dans l'air. Il convient dès lors d'analyser, les différentes mesures prévues par la Loi sur la protection de l'environnement (LPE) et ses ordonnances d'application dans le domaine de la protection de l'air, ainsi que les mécanismes de mise en œuvre.

En outre, la qualité de l'air peut être affectée par certains polluants, qui, sans être considérés comme nuisibles ou incommodes au sens de la loi, ont un impact sur le climat. Afin de limiter ces atteintes, la législation sur le climat prévoit un dispositif de mesures en constante évolution.

Objectifs de la formation

- Connaître les législations environnementales visant à limiter les émissions et immissions excessives, ainsi que leurs principes de mise en œuvre
- Pratiquer des procédures de mise en œuvre des législations environnementales
- Découvrir différents outils contraignants et incitatifs visant la protection de l'air et la lutte contre les changements climatiques
- Donner un aperçu des derniers développements juridiques en la matière

Contenu du cours

- Cadre légal et exemples pratiques
- Mise en œuvre du droit relatif à la protection de l'air sur les installations actuelles et en projet ainsi que sur les différents outils mis en œuvre pour la protection du climat à plus long terme
- Impacts sanitaires en lien avec la pollution de l'air et les changements climatiques
- Autres aspects de mise en œuvre : mesures techniques, taxe et aides financières, valeurs à respecter

Public visé

Ce cours s'adresse à celles et ceux qui sont concernés ou intéressés par les questions liées au droit relatif à la protection de l'air et par le cadre juridique en matière climatique.

Ce cours s'adresse notamment aux collaboratrices et collaborateurs :

- des administrations communales, cantonales et fédérales
- des services cantonaux spécialisés comme de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie
- des services spécialisés de l'OFEV, OFEN, OFT, OFROU, Armasuisse
- des institutions semi-publiques comme les CFF, BLS, Axpo, FMB, EWZ, Nagra, ESTI
- des entreprises concernées par la protection de l'air
- des bureaux d'ingénieurs et de conseil

Intervenantes et intervenants

Isabelle Dougoud

Conseillère juridique à Groupe E, Fribourg ; Chargée de cours en droit de l'environnement, HEPIA, Genève

Master en droit, CAS finances durables

Dre Isabelle Rossi

Médecin spécialiste en prévention et santé publique et en médecine interne générale, MPH, Unisanté

Cheffe de clinique (dès le 1^{er} février 2025)

Dre Valérie Wyssbrod

Direction de la formation continue en droit de l'environnement, Chargée d'enseignement dans le Master en conservation de la biodiversité, Unine

Doctorat en droit, Master en sciences humaines et sociales (communication, journalisme/sociologie/psychologie)

28 mars 2025 - Université de Neuchâtel

Protection de l'air et lutte contre les changements climatiques : enjeux, cadre légal et mise en œuvre

Salle D62 - Université de Neuchâtel, Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Programme

08h45	Accueil et café
09h15	Bienvenue et présentations Valérie Wyssbrod Protection de l'air : enjeux et cadre légal Protection de l'air : mécanismes légaux de mise en œuvre Isabelle Dougoud
Pause 20 min.	
	Protection de l'air : travail de groupe autour d'un projet Tous Protection de l'air : enjeux sanitaires de la pollution de l'air Isabelle Rossi
12h30	Pause de midi
14h00	Risques climatiques : enjeux sanitaires des changements climatiques Isabelle Rossi Risques climatiques : bases légales et enjeux Risques climatiques : mise en œuvre et mécanismes légaux Isabelle Dougoud
Pause 20 min.	
	Risques climatiques : reporting sur les questions climatiques Risques climatiques : nouveautés 2025 Isabelle Dougoud
17h30	Fin du cours

Finance d'inscription

La finance d'inscription comprend la participation au cours et le matériel, le repas de midi ainsi que les collations lors des pauses.

Module d'une journée

Prix : CHF 690.-
Prix partenaires* : CHF 640.-

** Les personnes liées à une institution ou une organisation partenaire (issues de l'OFEV, des services cantonaux membres de la CCE, CFP ou membre ADE ou VSA) bénéficient du prix partenaire.*

Attestation de participation

La participation à chaque module donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Contact et informations

Faculté de droit
Formation continue en droit de l'environnement
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

Tel. : 032 718 12 22
environnement.droit@unine.ch



Inscription

[Inscription en ligne](#)

Email : environnement.droit@unine.ch
Infos : <https://droitenvironnement.ch>